



Lors des discussions au sujet du Plan Nord, je me souviens que l'on m'a dit que, mise à part la culture, il n'y avait rien dans ce projet pour les Inuits de Chisasibi. Bien que nous vivions au sud du 55^e parallèle, nous espérons que les organismes régionaux du Nunavik continueront de venir nous consulter à Chisasibi sur des questions telles que le développement du nord.

Qui nous sommes

(Culture et identité • Exploitation de subsistance • Terres • Planification environnementale et régionale)

Il y a un besoin urgent d'offrir des cours d'inuktitut. Toutefois, lorsque de tels cours ont été offerts dans le passé, peu de gens y assistaient régulièrement.

Nous devrions envoyer des représentants de la communauté au Nunavik afin qu'ils apprennent comment faire des harpons, des qamutiks, des kamiks, etc. et puissent transmettre ces connaissances ici.

Pourquoi est-ce que les Inuits ne peuvent pas faire comme les Cris et utiliser les programmes d'aide aux chasseurs pour envoyer des gens en camping?

Les dispositions de la CBJNQ et de la Convention complémentaire n° 6 doivent nous être expliquées afin que nous puissions comprendre ce qui est arrivé à nos terres.

L'emplacement géographique de notre communauté nous empêche d'avoir accès à de nombreux programmes : quand nous demandons quelque chose d'un organisme du Nunavik, on nous répond que nous ne relevons pas de leur compétence et quand nous demandons quelque chose à un organisme cri, on nous dit que nous sommes inuits et ne pouvons pas avoir accès à leurs programmes.

Notre corporation foncière n'est pas suffisamment financée et elle ne peut pas générer des recettes de ses terres parce qu'elles sont situées trop loin.

Nos communautés

(Aînés, femmes et jeunes • Éducation • Santé • Logement • Justice et régulation sociale • Développement des communautés • Bioalimentaire • Emploi)

Il y a des élèves inuits à Chisasibi qui terminent leurs études secondaires et collégiales. La CSK devrait faire plus pour ces élèves au niveau postsecondaire.

Nous perdons des bénéficiaires parce qu'ils décident de devenir cris pour avoir accès à de meilleurs services d'éducation, à des bourses, etc.

En vertu du paragraphe 17.0.1 c) de la CBJNQ, la population inuite de la communauté de Fort George a le choix d'être sous la compétence de la CSK.

Le taux de réussite scolaire des Inuits de Chisasibi est très bas en raison de la consommation abusive d'alcool et de drogue, du manque de soutien des parents et de l'intimidation de la part des Cris.

Peut-être que nous aurions une meilleure estime de nous-mêmes si on recommençait à nous enseigner la culture inuite.



De nombreuses questions concernant le logement des Inuits à Chisasibi doivent être clarifiées. La corporation foncière est censée agir à titre de comité d'habitation, mais les Cris ne le savent pas. Qui est chargé du logement des Inuits à Chisasibi? Nos maisons ont besoin de réparations. Qui est admissible au programme d'accession à la propriété de l'OMHK?

De nombreuses familles sont aux prises avec des problèmes de consommation abusive d'alcool et de drogue.

Dans certaines communautés, il y a des banques alimentaires et des congélateurs communautaires. Mais ici, nous n'avons rien.

